



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Contribution de la Conférence des OING au débat thématique des Délégués des Ministres

« Augmentation de l'extrémisme, de la radicalisation et de la xénophobie dans la lutte contre le terrorisme: construire des sociétés inclusives comme remède / La nécessité d'une action collective »

Tout d'abord, au nom de la Conférence des OING, je tiens à vous remercier de cette occasion de pouvoir contribuer à votre débat thématique.

L'Europe est au milieu d'une crise politique qui se manifeste par le renforcement des parties populistes, l'augmentation des actes de terrorisme, la crise humanitaire provoquée par l'afflux de réfugiés et en même temps la crise économique qui persiste et dont les effets des mesures d'austérité affectent et augmentent la discrimination et l'exclusion sociale. Dans ce contexte, votre débat thématique a une grande importance. Nous croyons qu'il vise la protection des valeurs européennes de la diversité et de l'inclusion.

Le texte qui vous est présenté est basé sur les contributions des 22 OING dont les noms figurent à la fin du document.

Les différentes contributions sont structurées en 3 sous-thématiques : 1) l'impact de la lutte contre le terrorisme sur les ONG, 2) la lutte contre la radicalisation, 3) le développement des sociétés inclusives. Cette dernière sous-thématique contient les exemples des initiatives concrètes que les OING souhaitaient partager avec vous.

L'impact de la lutte contre le terrorisme sur les ONG :

Tout d'abord, il faut souligner que la lutte contre le terrorisme n'est pas une mission propre des ONG. J'observe tout de même que, de plus en plus souvent, les autorités publiques essaient d'imputer une telle mission à la société civile organisée. Pourtant, le premier rôle des ONG est la construction et le renforcement des solidarités et non pas la lutte contre le terrorisme au sens propre du terme. La construction des solidarités constitue un défi conjoint et un projet politique commun pour l'action publique, l'action associative et l'action citoyenne. Nous devons donc ensemble répondre à la question: les mesures de lutte contre le terrorisme sont-elles démocratiques ?

Les OING observent que le discours et la lutte contre le terrorisme ont un impact sur le secteur associatif. L'ambiguïté est importante : d'une part les ONG sont vues par les autorités publiques comme des lieux de radicalisation et d'autre part leurs actions sont considérées comme des moyens de lutte contre cette même radicalisation. Cette ambiguïté est très mal vécue par les ONG ; celles-ci sont soumises à des contrôles

excessifs et parfois sanctionnées sans prise en compte du respect des principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité des mesures entreprises par les autorités.

Le maintien de l'état d'urgence au titre de la lutte contre le terrorisme constitue l'exemple d'une mesure qui va à l'encontre des droits des ONG. A ce sujet, on peut citer les propos de M. Jacques Toubon, Défenseur des droits en France, qui l'a dénoncée lors de sa conférence de presse du 26 février 2016. Il a souligné que l'état d'urgence permettait des mesures de police administratives, fondées sur le soupçon. « [...] un régime de police administrative qui limite l'intervention du juge », une mesure « qui limite les libertés et réduit des garanties ». Les réponses légales doivent offrir à la société civile l'assurance de promouvoir sa participation ainsi que sa protection sur le terrain, et ne doivent pas la sanctionner.

Les OING qui luttent contre l'islamophobie et les OING de droits de l'homme dénoncent et condamnent des perquisitions abusives, des assignations à résidence basées sur des accusations infondées, les profanations de mosquées. L'état d'urgence décrété par le gouvernement français a donné l'occasion de l'ouverture d'une politique discriminatoire vis-à-vis de la minorité musulmane en France. Face à ce péril, force est de constater le silence des imams en France et une faible mobilisation de la communauté musulmane. Les OING œuvrent afin de rendre publiques ces injustices et d'aider les victimes directement. Certaines OING remarquent que l'islam radical peut mener à la violence contre l'Etat de droit et que l'intégration des individus peut se faire seulement lorsque ceux-ci ont une volonté de « vivre ensemble ». A ce sujet, les actes de violence exercés par des groupes issus de l'immigration contre des personnes transgenres se retournent contre eux-mêmes et constituent une menace à la diversité.

Nous savons tous que le débat public lui-même contribue à la croissance de l'extrémisme. Il faut faire attention et éviter les boucs émissaires qui empêchent de répondre aux vraies urgences. Les vraies urgences ont aujourd'hui un caractère social et éducatif. La polarisation du débat qui divise les « bons » et les « mauvais » citoyens détruit la cohésion sociale.

Lutte contre la radicalisation

Il existe un consensus parmi les OING pour qui la radicalisation trouve son origine dans la crise identitaire des jeunes et des adultes, victimes des inégalités socio-économiques et/ou en perte de repères, face aux conflits internationaux et aux idéologies qui leur sont associées. Les jeunes se révoltent lorsqu'ils voient leurs parents et grands-parents souffrir de l'exclusion. Les efforts visant à assurer la participation et l'intégration des personnes âgées peuvent permettre d'éliminer certaines des causes de l'aliénation et de la frustration laissant les jeunes générations vulnérables à la radicalisation.

Il est nécessaire de tenir compte de la perspective du genre dans tout effort de prévention et d'appliquer la méthodologie de distancement face à tous les types d'extrémisme. Une attention particulière devrait être portée à l'égard des jeunes filles. Nos valeurs européennes ne sont en aucun cas négociables, en particulier celles relatives aux droits des femmes et des personnes LGBT. Les statistiques, à l'échelle européenne et internationale, montrent que les personnes transgenres sont disproportionnellement plus affectées par le harcèlement et la violence.

L'instrumentalisation de la religion est un risque permanent. Celle-ci peut aussi être générée par des gouvernements populistes qui utilisent les convictions religieuses de la population dans leurs stratégies d'influence politique. La liberté de penser des croyants et des non croyants et leur droit d'exprimer leurs convictions est en danger dans certains pays du monde. Ceci montre [le rapport de l'Union Internationale Humaniste et Laïque \(UIHL\)](http://freethoughtreport.com/download-the-report/) accessible ici : <http://freethoughtreport.com/download-the-report/>. Même si cela est encore très mal perçu dans les sphères religieuses, la nécessité d'inclure les personnes LGBT, notamment dans les églises, est soulignée par certaines OING confessionnelles.

Cependant, les politiques publiques qui ne s'adressent qu'aux minorités sont stigmatisantes. Parler de minorité à laquelle on reconnaît le droit d'exister est très dangereux, car cela enferme l'autre dans sa plus étroite appartenance. Le terme « minorité » induit lui-même une discrimination, puisqu'il inclut l'idée d'un décompte. Il faut donc souligner que les différents groupes sociaux ou ethniques ne font pas l'objet du même racisme ou de la même forme de discrimination. Cependant, il ne peut être question à cet égard de hiérarchisation. La souffrance endurée ne se calcule pas. La lutte contre le racisme se doit d'être universelle au risque de devenir elle-même discriminante.

Les migrants et les réfugiés constituent cette « minorité visible » exposée au risque de la violence et de la stigmatisation. De nombreuses OING soulignent et décrivent les efforts qu'elles déploient, en associant les citoyens volontaires pour soutenir les migrants « primo-arrivants » (voir les exemples ci-dessous). Elles dénoncent une solidarité inégale à l'échelle des gouvernements. Le fait que certains pays n'acceptent pas ou très peu de migrants dans le processus de relocalisation est très problématique. Les mesures prises par l'UE et les états membres semblent difficilement concevables avec le respect des droits de l'homme. Les OING s'engagent publiquement et font des communiqués conjoints contre la disparition ou l'affaiblissement dramatique des accords de Schengen. Les gouvernements ont la responsabilité de trouver des solutions à l'actuelle "crise des réfugiés", conformément à la Convention de Genève (1951) relative au statut des réfugiés et à son protocole additionnel.

Les OING observent que le discours public qui contient les termes « radicalisation » et « extrémisme » a uniquement une connotation négative et désigne les migrants et réfugiés comme des personnes à risque. Il est donc important d'utiliser un langage non discriminatoire quand on parle de la radicalisation. Être radical peut conduire à un changement positif, stimulant la pensée dominante, sans forcément se transformer en extrémisme.

L'éducation et la formation interculturelle visant à développer des compétences spécifiques dans le dialogue interculturel devrait être accessible à tous et même obligatoire, si intégrée dans le programme de scolarisation. En plus de l'éducation scolaire adaptée aux sociétés culturellement diverses, l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains devrait être incluse dans le programme de la culture scolaire et devrait impliquer l'apprentissage pratique et participatif. Cela favoriserait la participation des jeunes et les protégerait contre les différentes formes de radicalisation.

À l'échelle locale, il est nécessaire de renforcer le développement de la médiation sociale et des associations de proximité proposant des activités sociales aux jeunes (sport...) et aux familles (jardins familiaux...). Leur rôle est crucial dans la prévention de la radicalisation. Cependant, tous les acteurs et professionnels doivent conserver leur éthique et déontologie professionnelle. Même ceux qui travaillent avec des jeunes

radicalisés. Il n'est pas concevable que les professionnels qui les accompagnent soient déçus du secret professionnel lié à leur métier (médecins, travailleurs sociaux, etc.).

Construction des sociétés inclusives

Dans le contexte mondial actuel, à un moment où notre planète souffre au niveau social, économique et environnemental, à un moment où des populations entières doivent quitter leur pays en raison de conflits majeurs, de la crise gouvernementale, de la famine, des catastrophes naturelles, du terrorisme, il y a une nécessité absolue d'investir toutes nos énergies dans l'éducation et les rencontres interculturelles. Car toute société se forme par les rencontres et par les liens sociaux qui se tissent à travers elle.

L'accès aux droits pour tous est la base de la construction des sociétés inclusives et cela commence à l'école. Chaque enfant doit y trouver sa place et se sentir le bienvenu.

Sans cette base, les modèles et modes d'enseignement - même les plus adaptées à la diversité culturelle et confessionnelle - seront conduits à l'échec. Les OING encouragent les États membres à prévoir un investissement à long terme dans une éducation de qualité et de l'exclure des cibles de déficit.

La construction des sociétés inclusives nécessite une intelligence collective et participative de tous les acteurs concernés. Ce type de dynamique conduit à la mise en place d'initiatives telles que celles présentées ci-après et données à titre d'exemple :

Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires (FIHUAT), La Fédération a mis en place le projet de logement des réfugiés au Danemark (*Housing of Refugees*) qui a vu le jour en août 2015. L'OING, en tant que réseau de professionnels et d'experts, développe des solutions qui sont politiquement impartiales. L'OING a mis au point 7 des considérations visant à transformer une maison en un foyer et reliant la répartition réelle du logement au processus d'intégration. Ce travail est présenté dans le rapport, que vous pouvez télécharger en suivant ce lien : http://www.ifhp.org/sites/default/files/staff/IFHP_ones_Refugees_final.pdf. Ce type de projet est également en développement pour les différents groupes vulnérables : jeunes adultes, familles, personnes âgées et en risque d'exclusion. Ce projet est accompagné d'un blog : <http://housingrefugees.ifhp.org/>.

AFS Belgique Flandre, membre **du Forum Européen de la Jeunesse** est une des 12 organisations de jeunesse de coordination en Flandre qui contribueront au projet *Refugee Inn* ; celui-ci débutera en mars 2016 et est initié par le Conseil national de la jeunesse flamande (De Ambrassade – bureau pour jeunes affaires). Dans le cadre du projet, 100 jeunes réfugiés non accompagnés seront accueillis en Flandre pour une année. Le centre d'hébergement sera créé dans l'un des centres de jeunes. Les jeunes volontaires des organisations impliquées mèneront des activités là-bas. Ils seront coachés par des bénévoles plus expérimentés, provenant des organisations membres du Forum européen de la Jeunesse, et ayant de l'expérience dans le travail avec les réfugiés. AFS contribuera au projet par son travail pédagogique sur l'apprentissage interculturel.

Office international du Coin de Terre et des Jardins Familiaux. A Zonhoven, dans le Limbourg, la fédération flamande des jardins familiaux a réalisé un projet s'appelant *De Hoeve*. Suite à l'augmentation importante des prix des denrées alimentaires et le manque

de connaissance pour cultiver et préparer des légumes et des fruits, l'ONG a mis en place une ferme sociale avec des jardins familiaux écologiques et durables. Il y a également des parcelles de jardins familiaux réservées à des locataires handicapés voulant s'intégrer. Ce projet prévoit que les locataires puissent bénéficier d'une aide pour se réinsérer dans le monde du travail, facteur important de la lutte contre la pauvreté.

Conférence des OING du Conseil de l'Europe :

L'outil de dialogue OING - « de la polarisation à la participation ». L'accumulation de problèmes non résolus en matière de diversité et des migrations au cours des dernières années a conduit à un niveau élevé de violations des droits de l'homme dans les pays européens. Pour s'occuper de cette situation et atténuer ses effets négatifs, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe a élaboré un guide pratique pour mener des dialogues là où ils sont le plus nécessaires. L'objectif est de fournir un outil simple à utiliser pour conduire des dialogues. Son approche n'est pas la « culture haut de gamme », mais son impact vise plutôt à une meilleure cohésion sociale et la gestion des questions de diversité basée sur les droits de l'homme
<http://www.coe.int/fr/web/ingo/dialogue>

Formation « Apprendre à mieux vivre ensemble avec nos convictions différentes ».

Dans un monde globalisé, la cohabitation de convictions, cultures, mouvements de pensée et « vérités » religieuses peut être conflictuelle. Comment passer du « pluri-convictionnel » à « l'inter-convictionnel » pour assurer la cohésion sociale ? La Conférence des OING (à travers ses deux commissions: Education et Culture et Droits de l'Homme) et les ONG partenaires organisent une formation pour des responsables d'OING, d'associations nationales et pour des responsables éducatifs.
<https://go.coe.int/oNZQH>

OING qui ont apporté leur contribution :

Alliance Internationale des Femmes (AIF)

Association européenne des Enseignants (AEDE)

Association internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF)

Association internationale Initiatives et Changement ((IofC)

B'naï B'rith International

Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)

Conseil pour la Justice, l'Égalité et la Paix (COJEP)

Conseil européen des Syndicats de Police (CESP)

Fédération européenne pour l'Apprentissage interculturel (EFIL)

Fédération internationale des Associations de Personnes âgées (FIAPA)

Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires (FIHUAT)

Forum européen de la Jeunesse

Mouvement catholique international pour la paix - Pax Christi

Mouvement international d'Apostolat en milieux sociaux indépendants (MIAMSI)

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux (CTJF)

Pax Romana Mouvement International des Intellectuels Catholiques

Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Association Comenius)

Réseau Européen Eglises et Libertés (EN-RE)

Rotary international

Soroptimist International

Transgender Europe

Union Internationale Humaniste et Laïque (UIHL),

Anna Rurka
Présidente
15 mars 2016